



L'épuisement professionnel, initialement identifié parmi les personnels soignants et aidants, concerne aussi le métier de MJPM qui demande un investissement personnel important.

Quand un MJPM en arrive à ressentir un écart trop important entre ses attentes, la représentation qu'il a de son métier (porté par des valeurs et des règles) et la réalité du travail, le MJPM peut s'épuiser. Un vide « émotionnellement » peut s'installer et conduire à remettre en cause son investissement initial.

Comment le prévenir pour mieux l'éviter ?

Dates et lieu et horaires de formation

**Le 17mars 2023
à Nîmes
de 9h00 à 17h00**

Nos tarifs

Adhérent FNMJI : 225 €
Non adhérent FNMJI : 325 €

Les prérequis pour s'inscrire à la formation

Aucun

Pour toutes demandes d'informations

formation@fnmji.fr

L'épuisement professionnel des MJPM

Comment le prévenir pour mieux l'éviter ?

La finalité de la formation

A l'issue de la formation, les MJPM seront capables de prendre du plaisir à travailler mieux sans craindre de s'épuiser et de développer des risques psychosociaux.

Inscription : [CLIQUER ICI](#)

Au programme

- Le choix d'être en libéral et les implications que cela représente
- Les difficultés et les écueils
- Définition des risques psychosociaux et de leurs niveaux de prévention
- L'identification des signaux d'alerte
- Le mécanisme du cerveau
- La gestion des modes mentaux face au sur investissement émotionnel
- L'évolution de son regard sur les situations
- Gestion des personnalités difficiles (harcèlement, intimidation, manipulation)



Notre experte

Hélène Wallon, Consultante, formatrice en approche neurocognitive et comportementale

Nos méthodes pédagogiques

La formation repose sur un déroulé pédagogique progressif et participatif.

Apports de connaissances et mise en pratique à partir des situations vécues dans le cadre de l'exercice du mandat.

Nos modalités d'évaluation

Par questionnaires numériques transmis à chaque participant.

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact du référent handicap : presidence@fnmji.fr

